

Effectif légal du Conseil	11
Membres en exercice	11
Majorité absolue	6

COMPTE - RENDU SOMMAIRE DE LA
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
26 mai 2014

Mercredi 4 juin 2014
19h00

Date d'affichage
07 juin 2014

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en Mairie de Châtenoy, sous la Présidence de Denis CELADON, Maire, le Mercredi 4 juin 2014 à 19h00.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il souhaiterait ajouter les points suivants à l'ordre du jour:

- *Approbation du PV du 9 avril 2014*

A l'unanimité le Conseil Municipal approuve cette modification apportée à l'ordre du jour.

PRESENTS : *Monsieur Denis CELADON, Madame Évelyne BEAUVAIS, Madame Laurence PICOT, Monsieur Patrick VALEUR, Monsieur Jean-Claude BORLETEAU, Monsieur Éric MORVAN, Madame Claudine CHATEIGNER, Monsieur Simon THIERRY, Madame Isabelle BILAND-PERENNES, Madame Magalie PANNESSE, Monsieur Paul EMARD*

EXCUSES :

ABSENTS :

POUVOIRS :

SECRETARE

DE SEANCE : *Madame Claudine CHATEIGNER*

1°) Approbation du PV du 9 avril 2014

Le procès verbal de la séance du 9 avril 2014 est approuvé et signé par tous les membres présents.

2°) Balayage de la commune

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il conviendrait de faire passer une balayeuse dans les rues de la commune, il donne lecture de 2 devis, Le Conseil Municipal accepte cette proposition et décide de retenir le devis de la société SBA.

Monsieur le Maire insiste également sur le fait que chacun doit participer au maintien de la propreté du village, afin que le passage ponctuel de la balayeuse est le plus d'impact possible dans le temps.

3°) Adoption du règlement des autorisations d'absence pour événements familiaux

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du communiqué n°11-05 du Centre de Gestion de Seine et Marne qui concerne le règlement type des autorisations d'absence pour événements familiaux (*jours de congés accordés en cas de décès d'un proche, garde d'enfant malade, mariage ...*)

Il propose de l'appliquer au personnel communal, à l'unanimité le Conseil Municipal adopte ce règlement.

4°) Convention financière avec le SDESM relative à l'installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques/hybrides

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne (SDESM), dont fait partie la commune depuis le 1er janvier 2014, propose de financer la mise en place d'une borne de recharge pour véhicules électriques/hybrides sur la commune. Pour cette borne d'un montant d'environ 10 000 € la commune paierait la somme forfaitaire de 1 000 € en passant une convention financière avec le SDESM

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de reporter cette décision à une prochaine réunion.

Informations diverses

- De nouvelles bornes pour les ordures ménagères vont remplacer les bornes actuellement en place. Les membres du conseil municipal émettent l'hypothèse de faire une dalle en béton sous ces bornes afin de pouvoir nettoyer plus facilement les morceaux de verres laissés au sol ;
- La commune doit désigner des représentants au sein des commissions de la Communauté de Communes du Pays de Nemours :

	Commission Tourisme	Commission Aménagement De L'espace	Commission Infrastructures	Commission Développement Économique	Commission Solidarité Territoriale	Commission Finances et Mutualisation
T	<i>Laurence PICOT</i>	<i>Eric MORVAN</i>	<i>Eric MORVAN</i>	<i>Denis CELADON</i>	<i>Denis CELADON</i>	<i>Denis CELADON</i>
S	<i>Magalie PANNESE</i>	<i>Claudine CHATEIGNER</i>	<i>Simon THIERRY</i>	<i>Evelyne BEAUVAIS</i>	<i>Bertrand BORLETEAU</i>	<i>Eric MORVAN</i>

- La maison du 1 rue Grande va être louée en partie à une entreprise à compter du 1er juillet 2014, un état des lieux va être fait par un huissier le 17 juin ;
- Un nouvel agent d'entretien a commencé lundi 2 juin, il est employé en CAE, son salaire est donc aidé à 95 % pour les 26 premières heures de travail hebdomadaires ;
- Le concert d'EVA dans la carrière aura lieu les 13 et 14 juin ;
- Le Maire demande aux conseillers des volontaires pour aider à vider la maison du 1 rue Grande pour le passage de la déchetterie mobile le 8 juin ;

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h50

Châtenoy, le 06 juin 2014

**Le Maire,
Denis CELADON**

